



DUBAÏ
30 NOVEMBRE
12 DÉCEMBRE 2023

DOSSIER DE PRESSE

LA COP28, À L'ÈRE DE L'ÉBULLITION CLIMATIQUE





© Marco Longari - AFP

P. 4

LES COP : POUR QUOI FAIRE ?

- La naissance des COP : une nécessité mondiale
- L'importance de lutter contre les lobbies et le greenwashing
- Les COP : bien plus que deux semaines de négociations en fin d'année
- COP28 : les États doivent enfin assumer leurs responsabilités

P. 6

LE BILAN MONDIAL : REMETTRE L'ACCORD DE PARIS SUR LES RAILS

- La France doit jouer un rôle moteur dans les négociations sur le Bilan Mondial

P. 8

LE DÉFI : S'ACCORDER SUR LA SORTIE DE TOUTES LES ÉNERGIES FOSSILES

- La fin juste et équitable de toutes les énergies fossiles
- Un objectif global en matière d'énergie renouvelable
- S'engager pour la sobriété et l'efficacité énergétique

P. 12

LES FINANCEMENTS CLIMAT : CLÉ POUR RÉTABLIR LA CONFIANCE ENTRE ÉTATS

- Des promesses non tenues qui enrayerent les négociations
- L'enjeu d'une augmentation massive des financements climat

P. 14

TRANSFORMER L'ESSAI DU FONDS PERTES ET DOMMAGES

P. 16

TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES SANS CÉDER AUX LOBBYISTES ET NUIRE AUX DROITS HUMAINS

P. 17

PAS DE JUSTICE CLIMATIQUE SANS JUSTICE DE GENRE



Le changement climatique est là. C'est terrifiant. Et ce n'est que le début, l'ère du réchauffement climatique est terminée ; l'ère de l'ébullition mondiale est arrivée.

António Guterres




© Andre Luis Alves - AFP

António Guterres, secrétaire général des Nations unies ne cesse de tirer la sonnette d'alarme¹. Pourtant nos gouvernements continuent de faire la sourde oreille et d'encourager les politiques des petits pas alors que nous avons un besoin urgent de transformation profonde de nos systèmes de consommation et de production. **Près de 70 % de la faune sauvage a disparu depuis 52 ans², entre 3,3 milliards et 3,6 milliards d'humains, soit près de la moitié de la population mondiale, vivent dans des zones qui sont hautement vulnérables au changement climatique³, 93 % des pays les plus vulnérables aux changements climatiques se trouvent dans une situation de surendettement ou sont exposés à un risque important de surendettement⁴.** Pourtant, selon une estimation récente du Fonds monétaire international, le montant total des subventions aux combustibles fossiles s'élevait à 7 000 milliards de dollars en 2022, soit près de 7,1 % du PIB mondial, ce qui représente plus de cinq fois l'ensemble des investissements dans les technologies de transition énergétique⁵. Nous nous dirigeons actuellement vers un monde à +3.2°C à la fin du siècle⁶, les solutions sont connues, seule la volonté politique fait défaut.

Dans un tel contexte, qu'attendre de la 28^e conférence sur les changements climatiques, la COP28 qui se tiendra du 30 novembre au 12 décembre à Dubaï ? Huit ans après l'Accord de Paris, nous avons besoin d'ambition, de courage et de mise en œuvre urgente, de la part de nombreux États et plus particulièrement des pays développés et émetteurs. Cela signifie définir un plan clair pour sortir de la dépendance aux combustibles fossiles – pétrole, gaz et charbon – apporter un soutien à celles et ceux qui sont les plus durement touché·e·s par les impacts climatiques en fournissant davantage de financements pour l'adaptation et en garantissant l'opérationnalisation du fonds pour les pertes et dommages.

La COP28 sera également marquée par le tout premier Bilan Mondial depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Cette étape doit servir de moment de responsabilisation et aboutir à une feuille de route pour la mise à jour et le renforcement des objectifs climatiques nationaux afin de garder le 1,5°C à portée de main. **La plupart des pays sont aux prises avec diverses crises, qu'elles soient liées à l'énergie, à l'alimentation, à l'économie, à la santé ou à la dette. Cependant, il est important de noter que tous les pays ne sont pas en mesure de faire face à ces crises, et certains n'ont même aucune responsabilité dans leurs causes.** Des réponses collectives doivent être adoptées, ainsi la COP28 offre une opportunité précieuse pour renforcer cette coopération internationale. En tant que gardienne de l'Accord de Paris, la France doit faire preuve d'un véritable leadership en se montrant ambitieuse et force de proposition. D'autant plus qu'elle s'est engagée en juin dernier lors du Sommet sur un Nouveau Pacte Financier mondial⁷ à restaurer la confiance entre les pays et à participer aux efforts de réforme de l'architecture financière mondiale, afin qu'aucun pays n'ait à choisir entre climat et développement.

LES COP : POUR QUOI FAIRE ?



Les COP ont-elles une réelle utilité, ou bien sont-elles un gaspillage de temps et d'énergie ? Oui, c'est vrai que leurs processus sont parfois laborieux et complexes et qu'elles semblent produire des résultats bien en deçà de ce que nécessitent les enjeux colossaux du changement climatique. C'est pourquoi, de plus en plus de voix remettent en question leur pertinence à l'heure actuelle. D'autant plus que celle-ci en 2023 se tiendra à Dubaï et sera présidée par Sultan Ahmed al-Jaber, le dirigeant de la plus grande compagnie pétrolière et gazière émiratie, l'ADNOC. Si ce contexte renforce le scepticisme ambiant, il est important de remettre les COP à leur juste place et de comprendre le contexte qui a amené à leur émergence.

LA NAISSANCE DES COP : UNE NÉCESSITÉ MONDIALE

Le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, en 1992, a abouti à la création de trois COP : les COP-climat, COP-biodiversité et COP-désertification. Toutes visent à répondre à des crises distinctes mais intimement liées et qui nécessitent des réponses coordonnées. Aux enjeux mondiaux, des réponses mondiales doivent être apportées. **Si on supprimait ces instances aujourd'hui, il n'y aurait plus aucun espace de coopération internationale pour faire face à ces crises mondiales.**

Les COP jouent un rôle moteur dans l'action climatique et permettent d'obtenir des avancées concrètes. La COP21, en 2015, a débouché sur l'Accord de Paris, qui fixe un cap universel – celui de ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement, et qui impose aux États de soumettre des plans de transition climatique de plus en plus ambitieux.

C'est aussi grâce aux COP qu'ont été établis de nombreux mécanismes visant à répondre aux besoins des pays vulnérables, comme le Fonds pour les pertes et dommages – ces dégâts irréversibles du changement climatique – dont la création a été actée l'an passé à la COP27, une victoire majeure pour les pays les plus vulnérables. Les pertes et dommages correspondent à des dégâts irréversibles (îles submergées, perte de vies humaines), des pertes de grande ampleur (destruction de routes, d'hôpitaux...) nécessitant des investissements massifs pour être réparées, à savoir les dommages. Elles sont provoquées par des événements météorologiques extrêmes (ouragans, inondations...) ou des phénomènes à occurrence lente (montée du niveau des mers, sécheresse, désertification...). Elles peuvent être économiques comme la destruction de récoltes, de moyens de subsistance ou non-économiques comme des pertes de vie humaine, des territoires submergés, des déplacements forcés de populations.



© Banka Csenki

L'IMPORTANCE DE LUTTER CONTRE LES LOBBIES ET LE GREENWASHING

La participation des ONG et de la société civile est une nécessité pour lutter contre la présence toujours plus importante des lobbyistes des énergies fossiles aux différentes COP. La COP27 a accueilli un nombre record d'entre eux, 636 personnes y défendaient le charbon, le pétrole et le gaz, soit une hausse de 25 % par rapport à la COP26. C'était davantage que n'importe quelle délégation nationale, à l'exception de celle des Émirats Arabes Unis⁸. Leur nombre dépassait également le total des représentant-e-s des dix pays les plus touchés par le changement climatique (dont le Bangladesh, le Pakistan et Haïti). Lors des COP, on constate également la présence inquiétante d'autres industries polluantes, telles que le monde de la finance (certaines grandes banques soutenant massivement le développement des énergies fossiles), de l'agroalimentaire et des transports. En tant qu'associations, nous avons la responsabilité d'être présentes et d'utiliser nos voix pour dénoncer cette aberration et s'assurer que les plus vulnérables soient entendus.

LES COP : BIEN PLUS QUE DEUX SEMAINES DE NÉGOCIATIONS EN FIN D'ANNÉE

Les COP ne se limitent pas à quelques semaines de négociations, elles se préparent toute l'année. L'année 2023 a été marquée par une série d'événements aux échelles internationales, régionales et locales qui ont contribué à façonner les engagements : le G7, le G20, le Sommet pour un Nouveau Pacte Financier Mondial, le Sommet de l'Ambition organisé par António Guterres, la pré-COP rassemblant 70 ministres et 100 délégations, à Abu Dhabi⁹. L'année a également été rythmée par les réunions du Comité de Transition préparant des propositions pour la COP28 sur l'opérationnalisation du Fonds pour les pertes et dommages. Toutes les avancées engrangées lors de ces réunions d'étapes devront se transposer dans les documents de négociations afin que les discussions de la COP28 se concentrent sur les solutions à trouver aux points d'achoppement restants.



© Blanka Csenki

COP28 : LES ÉTATS DOIVENT ENFIN ASSUMER LEURS RESPONSABILITÉS

Une COP28 à la hauteur de l'urgence exige que les pays, en particulier les plus grands émetteurs historiques et actuels, assument pleinement leur responsabilité. Cela passe par un Bilan Mondial ambitieux sur les mesures à prendre et un accord sur la sortie juste et équitable des énergies fossiles. Cela passe aussi par la hausse des financements climat à destination des pays en développement, pour l'atténuation, l'adaptation mais aussi pour la réponse aux pertes et dommages. C'est une condition *sine qua non* afin de rétablir un cadre de confiance dans l'action climatique internationale, qui manque aujourd'hui cruellement. De plus, une COP ambitieuse ne doit laisser de place ni au greenwashing ni à de fausses solutions. Elle doit privilégier l'inclusion des communautés locales et autochtones, véritables gardiennes de nos écosystèmes, plutôt que des entreprises polluantes qui cherchent à préserver le statu quo pour maximiser leurs profits, au détriment du climat et de la biodiversité.

LE BILAN MONDIAL : REMETTRE L'ACCORD DE PARIS SUR LES RAILS



La COP28 sera cruciale car s'y tiendra pour la première fois, la présentation du Bilan Mondial, le mécanisme d'évaluation de l'Accord de Paris.

António Guterres

Gâce aux informations livrées par les États et les rapports du GIEC, mais aussi aux contributions écrites et orales de la société civile, des autorités locales, des entreprises ou encore des organisations jeunesse ou féministes, l'équipe de la **CCNUCC a collecté pendant 2 ans des données sur tous les sujets couverts par l'Accord de Paris**. En septembre 2023, elle a pu sortir un rapport technique final résumant toutes les mesures à prendre en compte dans les prochains plans climats nationaux des États, comme par exemple traiter de la question des énergies fossiles¹⁰. Tout l'enjeu de la COP28, c'est que les États adoptent des recommandations politiques qui devront être prises en compte par les gouvernements dans **leurs prochains objectifs en 2025. Ce n'est donc pas juste un exercice scientifique et technique, mais aussi politique**.

En outre, le Bilan Mondial est une opportunité unique pour agir sur tous les plans de l'action climatique, comme **l'atténuation (la réduction des émissions), la finance climat, la mise en œuvre de plans d'adaptation (se protéger face aux conséquences du changement climatique), la solidarité et la coopération interna-**

tionale. Et, dans tous ces domaines, il reste bien des efforts à faire pour atteindre la trajectoire de 1.5°C !

Ce Bilan Mondial en 2023 est tout simplement vital : **prévu pour être réalisé tous les 5 ans sous l'Accord de Paris**, le prochain est prévu pour 2028. Or 2028 est si proche de l'échéance de 2030 à laquelle les États se sont engagés à atteindre le pic mondial d'émissions, qu'il faut tout faire pour réduire drastiquement les émissions entre 2023 et 2028. Après 2028, il sera trop tard. En d'autres termes, **ce Bilan Mondial est le seul en mesure de contraindre les États à respecter l'Accord de Paris et ses objectifs**. La société civile a une vision bien précise de ce que le Bilan Mondial devrait conclure à la COP28 : la sortie juste, équitable et globale de toutes les énergies fossiles d'ici à 2050, la hausse des montants de la finance climat, la protection des écosystèmes intégrés dans les prochains plans climat des États ainsi que le respect des droits humains, et de l'égalité des genres, mais aussi un meilleur encadrement des acteurs privés au niveau national pour lutter contre le greenwashing et mettre en place des plans de transitions robustes et ambitieux dans tous les secteurs de l'économie.

LA FRANCE DOIT JOUER UN RÔLE MOTEUR DANS LES NÉGOCIATIONS SUR LE BILAN MONDIAL

La France doit être force de proposition et courroie diplomatique pour restaurer la confiance entre pays développés et pays en développement. L'équité des efforts à fournir est au cœur des crispations. La plupart des pays en développement ne pourront pas atteindre les objectifs sans plus de soutien technique et financier de la part des pays riches. De plus, ils ne sont pas ou peu responsables de la crise climatique à laquelle nous devons faire face, contrairement aux pays industrialisés qui polluent depuis le XIX^e siècle¹¹. **Ce n'est donc pas juste une question d'ambition climatique mais aussi de justice.** Or, les pays industrialisés tardent à honorer leur dette climatique et soutenir la transition des pays en développement. En parallèle, les pays émergents, dont celui de la Présidence, les Émirats Arabes Unis, sont sous pression pour annoncer des objectifs de réduction de leurs émissions, sans quoi la transition énergétique dans les autres pays en développement ne suffira pas. L'ambition du Bilan Mondial dépend beaucoup de cet équilibre entre pays riches, pays émergents et pays en développement.

Dans ce contexte, la France doit assumer ses responsabilités de pays riche et industrialisé en soutenant la transition des pays en développement, et en leur apportant un soutien financier et technique plus élevé. En tant que puissance diplomatique sur la scène internationale et pays moteur de l'Union européenne, elle doit également mobiliser tous ses moyens d'influence diplomatiques pour convaincre les pays pollueurs émergents (en particulier les pays du Golfe) de se fixer des objectifs d'atténuation ambitieux. ●




BIODIVERSITÉ : TOP DÉPART POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE MONDIAL POUR LA BIODIVERSITÉ DE KUNMING-MONTRÉAL

La science est claire : l'action climatique échouera sans la protection de la biodiversité et de l'intégrité des écosystèmes, et vice versa. Alors que l'accord mondial sur la biodiversité a été adopté il y a un an (COP15) et que la prochaine COP biodiversité, la COP16, est attendue en 2024, l'année 2023 ne doit pas être une année à vide pour la biodiversité.

• Afin de respecter l'accord de Kunming-Montréal pour enrayer et inverser le déclin de la biodiversité d'ici 2030, les tâches ne manquent pas pour les États engagés à protéger et restaurer les écosystèmes ainsi qu'à transformer leur économie pour réduire leur empreinte écologique. À cet égard, la COP28 devra

être un rendez-vous pour présenter de premières stratégies nationales de protection de la biodiversité ou encore commencer à honorer l'engagement des États à réduire leurs dépenses publiques dommageables à la biodiversité de 500 milliards de dollars par an d'ici 2030.

• Il est important de noter que les avantages climatiques découlant de la protection et de la restauration de la nature ne peuvent être utilisés pour compenser ou retarder l'élimination progressive des combustibles fossiles et les réductions d'émissions à l'échelle de l'économie. En outre, nombre de ces efforts et initiatives excluent les peuples autochtones et les communautés locales en tant que détenteurs de droits, décideurs et gardiens traditionnels de la terre, perpétuant ainsi les injustices passées et présentes.



LE DÉFI : S'ACCORDER SUR LA SORTIE DE TOUTES LES ÉNERGIES FOSSILES

© Galen Crout - Unsplash

Le sixième rapport d'évaluation du GIEC sur la crise climatique affirme que le monde a déjà construit trop d'infrastructures d'énergies fossiles¹² et souligne que :

“**l'utilisation mondiale des énergies fossiles [...] doit diminuer considérablement d'ici à 2030 pour limiter le réchauffement à 1,5 °C**”¹³

De plus, comme le souligne le directeur exécutif de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) « **Compte tenu des tensions et de la volatilité qui caractérisent aujourd'hui les marchés énergétiques traditionnels, les affirmations selon lesquelles le pétrole et le gaz représentent des choix sûrs ou sécurisants pour le monde entier ne sont pas fondées** »¹⁴.

- Dans ce contexte, il est trop tard pour éliminer progressivement un seul combustible fossile à la fois, ou pour éliminer progressivement les énergies fossiles d'un seul secteur à la fois. La COP28 doit être un moment de correction de trajectoire pour mettre le monde sur la voie d'un réchauffement planétaire

de 1,5°C. Ainsi, la COP28 doit proposer un ensemble complet de mesures en matière d'énergie. Ce paquet doit à la fois :

- appeler à l'arrêt immédiat de l'expansion des combustibles fossiles et l'élimination progressive et équitable du pétrole, du gaz et du charbon ;
- tout en augmentant les énergies renouvelables propres, respectueuses de la nature et axées sur les communautés, conformément à la limite de 1,5°C ;
- et s'engager à améliorer l'efficacité énergétique pour réduire la demande.

LA FIN JUSTE ET ÉQUITABLE DE TOUTES LES ÉNERGIES FOSSILES

Pour protéger l'ambition critique de 1,5 °C de l'Accord de Paris, les pays doivent d'abord mettre fin immédiatement à toute expansion du pétrole, du gaz et du charbon et s'engager à éliminer progressivement tous les combustibles fossiles d'ici 2050 au plus tard. Cette sortie des énergies fossiles doit être :

ARTICLE 6 : PEUT-ON FAIRE UN MARCHÉ CARBONE COMPATIBLE AVEC UNE TRANSITION JUSTE ET ÉQUITABLE ?

L'article 6 de l'Accord de Paris prévoit des mécanismes de compensation carbone au niveau international. Malgré l'opposition forte de la société civile internationale et des organisations des peuples autochtones, les règles de l'Article 6 ont finalement été adoptées à la COP26 à Glasgow et présentent de nombreuses failles :

- De nombreux acteurs poussent pour inclure dans l'article 6 des activités d'absorption du carbone qui ne sont **pas assez fiables en termes de capacités de séquestration**. C'est le cas des **technologies de captage et stockage du carbone (CCS)**¹⁵ ainsi que des projets de stockage dans des puits de carbone agroforestiers ou agricoles : en effet, au vu des catastrophes climatiques, risques d'incendies, de changement d'usage des terres, il est pratiquement impossible de garantir le stockage du carbone sur une période aussi longue que celle nécessaire à la compensation des émissions de carburants fossiles. Il est donc indispensable d'exclure ces activités de l'article 6 de l'Accord de Paris.
- Au-delà de leur inefficacité climatique, ces projets de compensation font peser des risques importants sur les droits des populations locales.

C'est le cas notamment du projet de plantation d'arbres à grande échelle, dénommé BaCaSi, de TotalEnergies au Congo Brazzaville qui a porté atteinte aux droits des communautés locales et des populations autochtones en les privant de l'accès à la terre nécessaire à leur subsistance¹⁶.

- Aussi, l'introduction de garde-fous dans le cadre réglementaire des marchés carbone nous semble d'une importance primordiale. Il faudrait par exemple garantir la consultation préalable des parties prenantes avant le commencement de tout projet de compensation carbone. Ces garanties doivent permettre le respect et la mise en œuvre du principe du do-no-harm (ne pas nuire), du droit à la consultation libre, informée et préalable (CLIP) des peuples autochtones et du droit des populations et communautés locales de participer aux décisions environnementales les concernant. De plus, il est essentiel de prévoir un plan de partage des bénéfices des crédits carbone à destination des communautés impactées par les projets de compensation.
- Les mécanismes de plainte et de sanction font défaut : il faudrait un mécanisme de plainte, géré par une instance indépendante, fondé sur les droits, accessible, équitable, transparent, légitime et efficace.

- **JUSTE (fair)** - les nations les plus riches ayant la plus grande responsabilité historique et la capacité d'agir le plus rapidement, doivent sortir les premières des énergies fossiles et soutenir les pays en développement dans leur transition via des financements et des transferts de technologies ;
- **RAPIDE (fast)** - conforme aux meilleurs scénarios de précaution disponibles pour ne pas dépasser +1,5°C, et non à ceux qui retardent l'action et misent sur des fausses solutions ;

- **COMPLÈTE (full)** - concernant tous les combustibles fossiles et tous les secteurs, et ne laissant aucun échappatoire qui pourrait ouvrir la porte à de fausses solutions ;
- **FINANCÉE (funded)** - la transition vers les énergies renouvelables doit être rendue possible par un financement important en faveur du climat.



© Daniel Foster

UN OBJECTIF GLOBAL EN MATIÈRE D'ÉNERGIE RENEUVELABLE

Les pays doivent s'accorder sur un objectif global en matière d'énergies renouvelables : tripler la capacité mondiale d'énergies renouvelables pour atteindre 11 000 GW d'ici 2030, en déployant au moins 1 500 GW par an. Une transition juste vers 100% d'énergies renouvelables est impérative. Il s'agit donc de réorienter les financements pour soutenir la transition énergétique.

Cet objectif global en matière d'énergies renouvelables doit garantir l'accès universel à des services énergétiques sûrs, propres, fiables et abordables pour tous conformément à l'Objectif de Développement Durable 7, en mettant l'accent sur la justice de genre et le respect des droits humains, y compris les droits d'utilisation des terres par les communautés locales.

S'ENGAGER POUR LA SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les pays doivent également convenir d'une amélioration substantielle en matière d'économies d'énergie dans le but de réduire la demande totale d'énergie finale au niveau mondial, de manière juste, l'efficacité énergétique doit doubler d'ici 2030. Cet objectif doit être accompagné de mesures permettant le déploiement rapide des énergies renouvelables dans les pays en développement, telles que **la suppression des obstacles économiques et politiques** (droits d'accès élevés, coûts d'acquisition de capital élevés, redevances et application des brevets, transfert de technologies...).

Pour la mise en place de ces trois objectifs, les pays riches devront s'engager à fournir un financement additionnel massif et réel pour les pays en développement afin de garantir une transition énergétique juste. Cela peut se faire en **réorientant les subventions aux combustibles fossiles, annuler les dettes souveraines injustes et mettre en œuvre la taxation des super-riches, ainsi qu'en travaillant à une transformation démocratique des règles financières mondiales.** ●

LA FRANCE EXEMPLAIRE SUR LA SORTIE DES FOSSILES ?

Pour avoir une parole forte à la COP28, la France doit montrer l'exemple. À plusieurs reprises, Emmanuel Macron a indiqué qu'il souhaitait que la France soit l'un des premiers pays industrialisés à sortir des énergies fossiles. Qu'en est-il vraiment ?

→ Une consommation d'énergies fossiles encore massive en France

- La France s'est fixée pour objectif de réduire sa consommation d'énergies fossiles de 40 % en 2030 par rapport à 2012. En 2022, la baisse de consommation n'a pas été suffisante pour respecter la trajectoire prévue.
- La consommation de carburants a également connu une hausse en 2022 : + 2,3 % pour le carburant routier et + 36 % pour le kérosène des avions. Et la planification écologique présentée ces dernières semaines prévoit une hausse du trafic aérien domestique en métropole jusqu'en 2030 au moins !
- Cette année, Emmanuel Macron a également reporté de 2022 à 2027 la sortie du charbon pour la production d'électricité.

→ Des financements insuffisants pour assurer la sortie juste et équitable des fossiles en France

- Les dépenses de l'État en soutien direct aux énergies fossiles représentent encore plus de 15 milliards d'euros sur l'année 2023 selon nos estimations¹⁷.
- Le rapport de Pisani-Mahfouz¹⁸ souligne qu'il faudrait chaque année et jusqu'en 2030, 66 milliards d'investissements publics et privés supplémentaires dans la transition écologique, dont la moitié viendrait d'investissements privés. Cela nécessite non seulement de réorienter les dépenses brunes vers des investissements verts mais également de développer de nouvelles sources de financements : hauts revenus et grandes entreprises pourraient être mis à contribution via des mécanismes d'imposition « verts » dont les recettes iraient à la transition écologique.

→ Un « fleuron » français, TotalEnergies, impliqué dans 33 mégaprojets pétroliers et gaziers

- Depuis plusieurs années, TotalEnergies affiche son intention de devenir « la major de l'énergie responsable ». En réalité, la multinationale est engagée dans une logique d'expansion fossile qui mène la planète au chaos climatique.
 - Parmi les centaines de projets dans lesquels TotalEnergies est impliquée, la multinationale participe notamment à **33 mégaprojets pétroliers et gaziers** qui pourraient encore émettre plus de 90 milliards de tonnes de CO₂e. si toutes leurs réserves étaient exploitées, selon les calculs estimatifs de Greenpeace France.
 - Ces bombes climatiques représentent aussi trop souvent une menace pour la biodiversité. En effet, sur les 33 mégaprojets, plus de la moitié¹⁹ sont situés à moins de 50 km d'une zone de biodiversité protégée, et certains se trouvent même à l'intérieur de l'une de ces zones.
 - Par ailleurs, depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015 et jusqu'au mois d'avril 2023, TotalEnergies a été impliquée dans l'acquisition de nouvelles licences d'exploration fossile dans le cadre de 84 projets différents. Pour 11 de ces projets, TotalEnergies a même été impliquée dans l'acquisition de nouvelles licences d'exploration fossile après 2021, soit après que l'Agence Internationale de l'Énergie a publiquement recommandé de renoncer au développement de nouveaux champs pétroliers ou gaziers.
 - TotalEnergies est la 2^e entreprise la plus impliquée dans les 425 méga-gisements fossiles, derrière la société minière publique *China Energy* mais devant *Saudi Aramco*²⁰.
- ### → La finance française, soutien majeur des énergies fossiles
- À elles seules, BNP, Crédit Agricole, BPCE et Société Générale font de la France le 1er soutien européen aux entreprises impliquées dans les 425 plus gros gisements au monde²¹.
 - Jusqu'ici, le label pour les Investissements Socialement Responsables (ISR) de l'État n'excluait pas les développeurs de pétrole et de gaz comme TotalEnergies. Début novembre, suite à l'appel de plus de 60 personnalités, le gouvernement a annoncé l'exclusion des développeurs d'énergies fossiles.²²



LES FINANCEMENTS CLIMAT : CLÉ **POUR RÉTABLIR LA** **CONFIANCE** ENTRE ÉTATS

Le financement joue un rôle central dans l'Accord de Paris, puisque l'augmentation du financement international pour le climat est une condition essentielle pour permettre à de nombreux pays en développement de répondre aux besoins de leurs populations, qui nécessitent déjà des milliers de milliards de dollars, selon les évaluations des États dans leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

À ce besoin financier colossal, qui pourrait atteindre 3 000 milliards de dollars par an vers 2030 selon Oxfam, s'ajoute la crise de la dette à laquelle sont confrontés les pays les plus vulnérables. La faiblesse des financements climat est en outre aggravée par le manque de définitions communes, qui permet à certains États de prétendre donner plus que ce qu'ils fournissent réellement (rapport d'Oxfam sur la vraie nature des 100 milliards de dollars et les recherches de CARE sur les financements faussement nouveaux).

DES PROMESSES NON TENUES QUI ENRAYENT LES NÉGOCIATIONS

La responsabilité historique des pays développés dans le changement climatique et ses impacts dramatiques est démesurée. Ils ont donc le devoir de soutenir massivement l'action climatique des pays en développement. Or, trois ans après l'échéance qu'ils s'étaient fixés, les pays développés n'ont toujours pas mobilisé la somme largement insuffisante de 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement sur laquelle ils s'étaient engagés en 2009. Et rien ne garantit que l'objectif sera atteint en 2023. Non seulement cette situation nuit gravement à la confiance entre les États mais elle alourdit la facture des impacts pour les pays et communautés les plus vulnérables. **Chaque année de retard en matière d'action climatique compte.** Les pays développés doivent donc veiller à ce que l'objectif annuel de 100 milliards de dollars pour le financement de la lutte contre le changement climatique soit atteint



© Blanka Csenki

en moyenne sur la période 2020-2025, en comblant les déficits de financement accumulés depuis 2020.

Cette hausse indispensable des financements climat doit viser en priorité l'augmentation des financements pour l'adaptation, afin de doubler leur montant d'ici à 2025 par rapport aux niveaux de 2019, conformément à l'engagement pris lors de la COP26 à Glasgow. Pour l'instant, les États n'ont pas mis en place la trajectoire pour honorer cette promesse. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) estime que les coûts du dérèglement climatique et les besoins de financement pour préparer les sociétés des pays en développement sont compris entre **203 et 365 milliards d'euros** par an au cours de cette décennie²³. Mais, l'*Adaptation Gap Report*²⁴, du PNUE souligne que les sommes nécessaires « pour l'adaptation sont dix à dix-huit fois plus importantes que les flux financiers publics internationaux actuels ».

L'écart grandissant en matière de financement de l'adaptation est un indicateur frappant d'années de négligence, laissant d'innombrables personnes vulnérables exposées à des catastrophes climatiques croissantes. Les pays en développement sont prêts, attendant les fonds nécessaires pour protéger leurs populations contre les catastrophes climatiques imminentes. Sans une adaptation rapide, nous préparons le terrain pour des pertes inimaginables de vies et de moyens de subsistance.

Enfin, la quantité ne fera pas tout, il est essentiel que la France augmente significativement la part de dons dans ses financements climat.

L'ENJEU D'UNE AUGMENTATION MASSIVE DES FINANCEMENTS CLIMAT

Ces dernières années, les États ont pris la mesure du gouffre séparant les besoins des pays en développement pour financer leur action climatique et la faiblesse des financements climat internationaux. Au Sommet pour un Nouveau Pacte Financier Mondial en juin à Paris, divers appels ont été lancés pour transformer le système financier international, jugé inadéquat pour répondre à l'urgence climatique et excluant les gouvernements et les communautés du Sud des processus de prise de décision.

Le Climate Action Network International (CAN-I), avec ses partenaires, a développé un ensemble complet de principes pour guider les efforts en faveur d'un changement complet et équitable de l'architecture financière internationale. Il est possible pour les États d'avancer rapidement sur la refonte de l'architecture financière internationale, notamment en opérant **des allègements de dette pour les pays vulnérables au changement climatique, en mettant davantage les banques de développement au service du climat, ou encore en rendant tous les flux financiers compatibles avec l'Accord de Paris**. D'ailleurs, le nouvel objectif mondial pour les financements climat (New Collectif Quantifiable Goal NCQG) doit s'inscrire dans cette réforme de l'architecture financière mondiale. La COP28 est la dernière COP avant que le NCQG ne soit décidé lors de la COP29. Cet objectif post-2025 devra être bien supérieur à celui des 100 milliards de dollars annuels et s'adapter aux besoins réels des États et des communautés. Cela offre une fenêtre limitée dans le temps pour converger sur divers éléments du NCQG. ●

TRANSFORMER L'ESSAI DU FONDS PERTES ET DOMMAGES



Lors de la COP27 l'an dernier, un pas de géant a été fait vers plus de justice climatique. Après près de trois décennies de blocage de la part des pays développés sur le financement des pertes et dommages, un accord a été scellé pour mettre en place un Fonds afin d'aider les pays les plus vulnérables à faire face à ces impacts dévastateurs qu'ils subissent déjà. L'année 2023 est cruciale pour transformer l'espoir suscité par la COP27 en réalité concrète, à l'aide de nouveaux mécanismes et engagements financiers. C'est une question de survie pour les populations les plus vulnérables.

Depuis mars, le Comité de Transition composé de 24 représentant·e-s chargé de formuler des recommandations sur la manière de rendre opérationnel le Fonds a travaillé d'arrache-pied pour surmonter les nombreux points de divergence entre pays développés et pays en développement et rendre sa copie avant la COP28. Malheureusement, le texte adopté lors de l'ultime réunion du Comité début novembre à Abu Dhabi, et accepté faute de temps et à contre-cœur par les pays en développement, est extrêmement décevant. Sous la pression des pays développés, le texte

ne prévoit aucune obligation pour que ces derniers contribuent financièrement au Fonds. Aucun objectif financier pour le Fonds ne figure non plus dans le document alors même que les pays en développement demandaient une somme plancher de 100 milliards de dollars par an. Tout en sachant que d'ici 2030 les pays en développement pourraient subir des pertes allant jusqu'à 580 milliards de dollars par an.

Le rapport de force a encore joué en défaveur des pays en développement. Et ce, alors qu'ils avaient démontré d'entrée de jeu leur volonté de trouver des compromis, en particulier en faisant l'énorme concession d'accepter que le futur Fonds pertes et dommages soit hébergé de manière transitoire par la Banque mondiale, mais sous conditions (notamment que les pays qui ne font pas partie de la Banque mondiale ou les communautés affectées puissent être soutenus directement). Une décision difficile alors que cette institution est l'objet de multiples critiques sur sa gouvernance et ses pratiques. D'autant plus que le texte adopté par le Comité ne prévoit pas de stra-

tégie claire pour sortir le Fonds du giron de la Banque mondiale si celle-ci ne respectait pas les termes du contrat. À l'inverse, certains pays développés ont fait preuve d'un profond cynisme en restant campés sur leurs positions. En particulier, les États-Unis ont gardé une position ferme qui a suscité beaucoup de consternation, notamment sur le refus de lier la responsabilité du paiement des pertes et dommages aux émissions historiques.

Tout va se jouer désormais à la COP28. Le reste des gouvernements va-t-il rectifier le tir à Dubaï et s'assurer que le fonds réponde véritablement aux besoins des centaines de millions de personnes qui subissent de plein fouet les pires impacts du changement climatique chaque année ou pas ? Nous comptons sur la France qui a siégé au Comité de Transition et tenté de réconcilier les points de vue opposés pour **plaider en faveur d'une intégration du Fonds comme troisième**

pilier du mécanisme financier de la CCNUCC, aux côtés du Fonds Vert et du Fonds pour l'Environnement mondial. C'est une condition essentielle pour que les financements pour répondre aux pertes et dommages soient fournis en conformité avec les principes de la Convention et de l'Accord de Paris, notamment l'équité, la responsabilité historique en matière d'émissions de gaz à effet de serre et le principe de pollueur-payeur, ainsi que les capacités respectives.

Afin que le Fonds ne reste pas une coquille vide, **nous appelons les gouvernements à ne pas venir les mains vides à la COP28 et à être prêts à annoncer à Dubaï des promesses financières pour le Fonds**. À ce titre, la part juste de la France en matière de soutien aux pertes et dommages a été estimée à hauteur de 36,7 milliards d'euros d'ici à 2030, par un rapport du Réseau Action Climat en février 2022, démontrant que notre part juste était en réalité une dette climatique²⁵. ●

TAXONS LES ENTREPRISES DES ÉNERGIES FOSSILES : NOS VIES AVANT LEURS PROFITS

- Le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a souligné la nécessité d'un financement public international nouveau et supplémentaire pour lutter contre le changement climatique. **Les principes de justice climatique et d'équité devraient guider la sélection, la conception et la mise en œuvre des options politiques visant à générer des sources de financement climatique nouvelles et supplémentaires**. Ces principes sont nécessaires pour corriger les injustices et les inégalités, mais aussi pour accroître l'acceptation du public et faciliter l'économie politique mondiale en vue de la conclusion d'accords.
- La nécessaire sortie des énergies fossiles et la dette climatique des pays du Nord envers les pays du Sud seront au cœur des discussions lors de la COP28. Alors que le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial a ouvert la voie à une taxation des secteurs les plus polluants, aucun engagement concret n'a été pris par les leaders politiques en ce sens. **C'est pourquoi, nous demandons aux leaders politiques qui se réuniront à Dubaï en novembre de taxer les super-pollueurs : les entreprises du pétrole, du gaz et du charbon qui condamnent la planète tout en**

continuant à s'enrichir. Nous relayons cette demande au travers d'une pétition, [Taxons les entreprises des énergies fossiles : nos vies avant leurs profits](#), qui permettrait de collecter une partie de l'argent nécessaire pour approvisionner le fonds des pertes et dommages.

- En 20 ans, les 55 pays les plus vulnérables au changement climatique ont subi au total 500 milliards de dollars américains de pertes liées aux chocs. Les profits des entreprises fossiles sur cette même période auraient pu couvrir 60 fois ce coût²⁶. Sans oublier que ces entreprises continuent de bénéficier allègrement de subventions publiques : elles reçoivent plus de 500 milliards de dollars par an de la part des gouvernements du G20 !²⁷
- **Face aux superprofits, aux émissions de gaz à effet de serre en hausse et aux conséquences catastrophiques liées aux événements météorologiques extrêmes découlant du réchauffement climatique, jamais les arguments moraux, économiques et environnementaux pour faire payer les dégâts à l'industrie des énergies fossiles n'ont eu autant de poids.**

TRANSFORMER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES SANS CÉDER AUX LOBBYISTES ET NUIRE AUX DROITS HUMAINS

Lan dernier à la COP27, les États ont décidé d'un nouveau programme de travail sur la mise en œuvre de l'action climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Depuis, il y a de nombreux blocages sur le contenu et la forme de ces travaux. Nous comptons sur les États pour mettre au cœur des discussions l'agroécologie, la seule approche construite par la base des mouvements paysans, et alliant atténuation, adaptation, droits humains et respect de la biodiversité.

En marge des négociations du travail conjoint de Charm-el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, **la présidence de la COP28 a établi un agenda sur les systèmes alimentaires**, basé sur plusieurs piliers, et travaille à la rédaction d'une Déclaration des dirigeant-e-s sur les systèmes alimentaires. Si la mise en avant des enjeux liés à l'agriculture et à l'alimentation, secteur responsable d'un tiers des émissions de Gaz à Effet de Serre, est bienvenue, cela ne doit pas constituer une distraction de la nécessaire sortie des énergies fossiles, y compris pour les systèmes alimentaires. Les liens entre les systèmes alimentaires industriels et le gaz fossile pour les engrais azotés (la matière première des engrais azotés, leur fabrication et leur utilisation) génèrent plus de 2 % des émissions mondiales. **Une sortie de la dépendance aux engrais azotés doit être un élément incontournable des discussions, pour un agenda visant la transformation des systèmes alimentaires et le respect des objectifs de l'Accord de Paris.**

Pour discuter de cet agenda sur les systèmes alimentaires, la présidence de la COP28 a invité les grandes entreprises, ainsi que l'organisation majoritaire d'agriculteurs et de producteurs, à développer un nouveau partenariat « traçant la voie vers un avenir plus durable ». Mais sur les 21 membres proposés pour le comité directeur du programme d'action sur les paysages régénératifs de la COP28, 15 (plus de 70 %) sont des dirigeants d'entreprises du système alimentaire industriel qui est à l'origine de l'urgence climatique et environnementale.

Le partenariat proposé par la présidence risque de se transformer en opération massive de greenwashing, si elle ne reconnaît pas l'agroécologie et la régulation du secteur privé comme conditions nécessaires à la transformation des systèmes alimentaires. Tout comme la COP doit réguler la présence de lobbyistes des entreprises fossiles et les conflits d'intérêts, le même traitement doit être réservé aux représentant-e-s des entreprises agrochimiques et agro-industrielles. ●



© FIANBelgium

PAS DE JUSTICE CLIMATIQUE SANS JUSTICE DE GENRE



Plan d'Action Genre, notamment pour soutenir les activités liées au renforcement de capacités des négociatrices et des femmes locales et autochtones mais aussi pour renforcer leur participation active aux processus de décision. La pérennisation du Fonds féministe pour les organisations de la société civile, avec un nouvel engagement de 250 millions d'euros sur 5 ans conformément à la promesse faite lors de l'Assemblée générale des

Lors de la COP25 à Madrid en 2019, les États ont renouvelé le programme de travail de Lima sur le genre pour 5 ans et adopté un nouveau plan d'action genre. L'évaluation à mi-parcours réalisée lors de la COP27 n'a apporté aucun progrès substantiel. Elle ne contient aucune proposition concrète pour répondre au recul actuel des droits des femmes et des filles dans le monde. L'enjeu pour la COP28 est donc de mieux intégrer les questions de genre dans l'ensemble des négociations clés, notamment celles sur le Bilan Mondial et sur la Transition Juste.

Mais comment faire ? Cette année, un événement abordera le financement de la transition juste qui intègre le genre. C'est une opportunité pour les pays, et en particulier pour la France porteuse d'une diplomatie féministe, de renforcer la prise en compte des femmes en tant qu'actrices importantes dans le déploiement des énergies renouvelables, et la décarbonation de secteurs clés pour l'adaptation des pays en développement, tels que la transformation alimentaire.

Plus concrètement, afin de mettre en cohérence sa politique climatique et sa diplomatie féministe, la France doit impérativement s'engager sur un nouveau soutien financier et technique à la mise en œuvre du

Nations unies à New York le 17 septembre 2023, est un signe encourageant. Mais ce fonds doit être additionnel et permettre de faire progresser l'intégration du genre dans l'Aide Publique au Développement existante de la France, dans le cadre d'un engagement atteignant 0,7% du PNB.

Le Fonds féministe doit aussi apporter des financements annuels et de long terme pour la réponse aux crises climatiques qui ont un impact direct sur les droits des femmes et les inégalités de genre. Afin de soutenir réellement les petites et moyennes organisations féministes, les mécanismes de fonds intermédiés devraient être mis en place de manière concertée avec les associations historiquement engagées sur ce sujet et en accordant une plus grande flexibilité de programmation et d'exécution, afin de donner un signe fort de l'importance donnée à l'accès de ces organisations aux financements climat.

La contribution financière et technique pluri-annuelle de la France au Plan d'Action Genre devrait également porter sur les outils de collecte, d'analyse et d'usage de données désagrégées pour les pays où ces outils font actuellement cruellement défaut. Car sans données précises, il ne peut y avoir de politiques adaptées. ●



- 1- <https://www.unmultimedia.org/avlibrary/asset/3075/3075580/>
- 2- <https://www.wwf.fr/petition/pour-une-planete-vivante>
- 3- https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/06/12/nous-poussons-la-planete-vers-un-avenir-climatique-ou-seule-une-partie-de-sa-surface-sera-habitable_6177325_3244.html
- 4- <https://actionaid.org/news/2023/93-countries-most-vulnerable-climate-disasters-are-either-or-significant-risk-debt>
- 5- <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2023/08/22/IMF-Fossil-Fuel-Subsidies-Data-2023-Update-537281> ; <https://www.mei.edu/publications/eye-storm-battle-over-fossil-fuels-cop28-0>
- 6- <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/resources/spm-headline-statements/> ; <https://www.irena.org/Energy-Transition/Finance-and-investment/Investment> ; <https://climateactiontracker.org/global/temperatures/>
- 7- <https://nouveaupectefinancier.org/>
- 8- https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/11/10/la-cop27-accueille-un-nombre-record-de-lobbyistes-des-energies-fossiles_6149366_3244.html ; <https://www.globalwitness.org/en/campaigns/fossil-gas/636-fossil-fuel-lobbyists-granted-access-cop27>
- 9- <https://www.reuters.com/business/environment/uaes-jaber-urges-pre-cop28-summit-align-fossil-fuel-renewables-language-2023-10-30/>
- 10- https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/09/08/climat-avec-son-bilan-mondial-l-onu-envoie-un-coup-de-semence-avant-la-cop28_6188513_3244.html
- 11- <https://www.youtube.com/watch?v=6zPOL69ielU>
- 12- Minal Pathak et al., « Technical Summary, » In Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, 2022, edited by P.R. Shukla et al., Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, p. 68 ; https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_TechnicalSummary.pdf
- 13- Leon Clarke et al, «Energy Systems,» In Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, 2022, edited by P.R. Shukla et al, Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, p. 698 ; https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/downloads/report/IPCC_AR6_WGIII_Chapter06.pdf
- 14- https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/10/24/rechauffement-climatique-la-demande-d-energies-fossiles-trop-elevee-pour-respecter-les-objectifs-de-l-onu-selon-l-agence-internationale-de-l-energie_6196194_3244.html
- 15- <https://reseauactionclimat.org/publications/le-captage-et-le-stockage-du-carbone-sont-des-faussees-solutions-pour-le-climat/>
- 16- La compensation carbone au prix des droits humains ? Secours catholiques, CCFD-TS, CDJP, octobre 2023 https://www.secours-catholique.org/sites/default/files/03-Documents/BACASI_VFBD.pdf
- 17- Réseau Action Climat, 2023 : Panorama des défenses néfastes pour le climat et l'environnement, 2022. <https://reseauactionclimat.org/67-milliards-deuros-de-depenses-inefastes-pour-le-climat-et-la-biodiversite/>
- 18- Pisani, Mahfouz, Les incidences économiques de l'action pour le climat, 2023. <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/2023-incidences-economiques-rapport-pisani-5juin.pdf>
- 19- Greenpeace, Bombes climatiques de Total Energies, la forêt derrière l'arbre Eacop, octobre 2023. https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2023/10/Rapport-Greenpeace_-_Bombes-Climatiques_-_Oct-23-1.pdf
- 20- https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/10/31/bombes-carbone-totalenergies-numero-deux-mondial-des-mesures-fossiles_6197487_4355770.html
- 21- https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/11/01/derriere-les-bombes-carbone-une-responsabilite-partagee-entreprises-et-banques_6197702_4355770.html
- 22- Reclaim Finance, Lettre ouverte à Elisabeth Borne, octobre 2023 ; <https://reclaimfinance.org/site/2023/10/31/lettre-ouverte-a-elisabeth-borne-pour-un-label-isr-qui-ninstitutionnalise-pas-le-greenwashing/>
- 23- https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/11/02/les-sommes-necessaires-pour-s-adapter-au-rechauffement-climatique-sont-dix-a-dix-huit-fois-plus-importantes-que-les-flux-financiers-publics-actuels-selon-l-onu_6197850_3244.html
- 24- <https://www.unep.org/resources/adaptation-gap-report-2023>
- 25- <https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2022/02/rac-eguite-sousembargo.pdf>
- 26- <https://www.theguardian.com/environment/2023/may/19/fossil-fuel-firms-owe-climate-reparations-of-209bn-a-year-says-study>
- 27- <https://www.iisd.org/system/files/2020-11/g20-scorecard-report.pdf>

CONTACTEZ LES ONG À LA COP28

RÉSEAU ACTION CLIMAT

Ludivine Préneron
(du 28/11/23 au 14/12/23 à Dubaï)
+33 (0)6 71 14 06 37
ludivine.preneron@reseauactionclimat.org

GREENPEACE

Kim Dallet
+33 (0)6 33 58 39 46 (Paris)
kim.dallet@greenpeace.org

OXFAM FRANCE

Guillaume Compain
(du 06/12/2023 au 14/12/2023 à Dubaï)
+33 (0)6 85 26 01 08
gcompain@oxfamfrance.org

RESES

Strell Boyer
(du 29/11/23 au 13/12/23 à Dubaï)
+33 (0)6 68 33 99 51
energie-climat@le-reses.org

ACTION CONTRE LA FAIM

Marie Cosquer
(du 29/11/23 au 13/12/23 à Dubaï)
+33 (0)7 81 28 84 97
mcosquer@actioncontrelafaim.org

WOMEN ENGAGE FOR A COMMON FUTURE

Anne Barre
(du 29/11/2023 au 12/12/2023 à Dubaï)
+33 (0)7 86 60 57 41
anne.barre@wecf.org

WWF FRANCE

Margaux Béal
+ 33 (0)7 69 86 67 41
mbeal@wwf.fr

CARE FRANCE

Chloé Sublet
(du 29/11/2023 au 14/12/2023 à Dubaï)
+33 (0)7 86 00 42 75
sublet@carefrance.org

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique

